Destination "Terre de Seine"

La destination "Terre de Seine" se construit avec les 73 communes de la Communauté urbaine. Pour devenir une marque forte du territoire, un logotype et une charte graphique autour de cette destination sera créé.

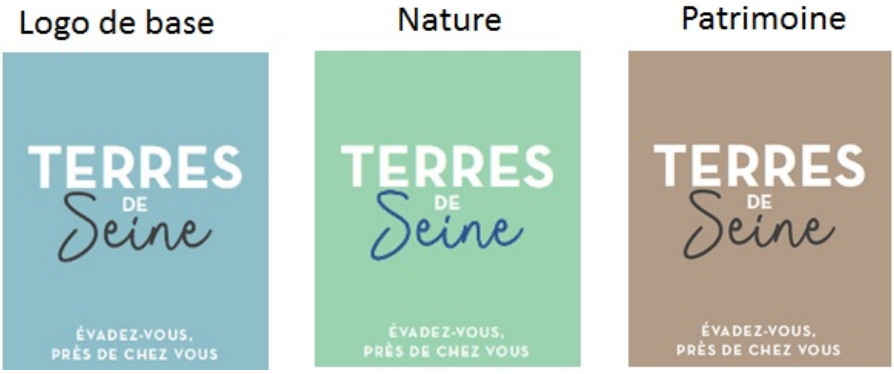


La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, l'Office de Tourisme Intercommunal et les 73 villes du territoire, ont organisé un sondage du 22 février au 3 mars auprès des habitants pour choisir le futur logo de la destination touristique Terres de Seine.

Découvrez le résultat du sondage : 2151 personnes se sont exprimées sur le choix du logo de la Destination Terre de Seine.



Le logo choisi avec 1005 voix sera décliné selon les axes de communication et thématiques (nature, patrimoine, terroir,etc)



Votée ce jour par le Conseil d'Administration de l'OTI, « *cette nouvelle identité donnera l'impulsion pour faire rayonner la destination Terres de Seine auprès des habitants de GPS&O, des franciliens et des normands* » et « *permettra également de fédérer les professionnels du territoire autour d'une identité forte* ».

Rendez-vous en avril pour découvrir le code de marque et le site internet de la destination Terres de Seine.